

Natation sauvetage CAP BEP

Session 2019

Compétences attendues		Principes d'élaboration de l'épreuve		
<p>Niveau 3 : En choisissant son mode de nage, se déplacer sur une distance longue en un temps imparti, exigeant le franchissement en immersion d'obstacles disposés en surface, et la remontée d'un objet immergé.</p>		<p>Épreuve comportant deux parties enchaînées. Un parcours de 200m comportant 8 obstacles à franchir en immersion. Cette distance doit être nagée en moins de 5mn20 pour les candidats et en moins de 5mn40 pour les candidates. Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury qui dispose les 8 obstacles régulièrement sur le parcours. Un intervalle d'environ 25m sépare les obstacles qui sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1 m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2 m. Les modalités de franchissement sont libres. Le nombre de tentatives de franchissement n'est pas limité. Passer les obstacles sans les heurter est valorisé. Au terme du parcours d'obstacles et dans son prolongement, le candidat nage vers une zone indiquée, distante d'une vingtaine de mètres, pour remonter en surface en moins de 30 s (garçons), de 35 s (filles), un mannequin qui s'y trouve immergé à environ 2 m de profondeur. Ce parcours est chronométré, jusqu'au moment où les voies respiratoires du mannequin sont émergées. Le candidat communique avant le début de l'épreuve au jury le nombre de points qui lui seront attribués pour chacun des éléments évalués, au cours des deux parties de l'épreuve.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	Compétence de niveau 3 en cours d'acquisition de 0 à 9 pts	Compétence de niveau 3 acquise de 10 à 20 pts	
10 points 1 ^{re} partie	Nombre d'obstacles franchis : 6 pts	2 obstacles franchis : 1 pt 3 obstacles franchis : 2 pts	4 obstacles franchis : 3 pts 5 obstacles franchis : 4 pts 6 obstacles franchis : 5 pts	7 obstacles franchis : 5,5 pts 8 obstacles franchis : 6 pts
	Nombre d'obstacles touchés : 2 pts	deux et plus : aucun point	un seul obstacle touché sur l'ensemble du parcours: 1 pt	aucun obstacle touché sur l'ensemble du parcours: 2 pts
	Parcours réalisé ou non dans le temps imparti : 2 pts		200m nagés en moins de 5 mn 40 (garçons), 6 mn (filles) : 1 pt	200 m nagés en moins de 5 mn 20 (garçons), 5 mn 40 (filles) : 2 pts
5 points 2 ^e partie	Temps nécessaire pour remonter le mannequin à la surface : 5 pts	Mannequin remonté à la surface : 1pt	Mannequin remonté à la surface, voies respiratoires émergées : 3pts	Mannequin remonté à la surface, voies respiratoires émergées, dans le temps imparti :5pts
5 points	Projet personnel : Degré de pertinence du parcours réalisé aux possibilités et aux engagements de l'élève dans la préparation de l'épreuve	Trois différences entre le prévu et le réalisé : 1 pt	2 différences entre le prévu et le réalisé: 2 pts 1 différence entre le prévu et le réalisé: 3 pts	Aucune différence entre le prévu et le réalisé: 4 pts 1 pt supplémentaire si l'élève gère son effort en maintenant une allure globalement régulière sur le premier parcours